

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'ORIENTATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION DOCTORALE DU POLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR "L'université Nantes Angers Le Mans"

10 SEPTEMBRE (10H00/12H00) <u>LIEU</u>: SALLE DES CONSEILS A LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE DE NANTES

Le Comité d'Orientation et de Suivi de la formation doctorale du PRES « L'Université Nantes, Angers, le Mans » s'est réuni sur convocation du Président le vendredi 10 septembre 2010 au siège de la Présidence de l'Université de Nantes.

Personnes conviées à participer à la réunion du COS :

AUREGAN Yves représenté par GILBERT Joël	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale SPIGA	Présent
BATAILLE Philippe	Directeur de l'ENSA de Nantes	Présent
BERNOUSSI Mohammed	Directeur de l'Ecole doctorale CEI	Absent
BOURQUIN Laurent	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale SCE Directeur du Collège doctoral du Mans	Présent
BOURY Franck	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale BS	Présent
CASSEREAU Stéphane représenté par BACOU Michel	Directeur de l'Ecole des Mines de Nantes	Présent
CHARPENTIER Sylvain	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale VENAM	Présent
CHASSENIEUX Christophe	Directeur de l'Ecole doctorale 3MPL	Présent
CHAUMONT Loïc	Directeur Adjoint Ecole doctorale STIM	Absent
CHAUVIN Alain	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale BS	Absent
CHEDMAIL Patrick représenté par BERNARD Alain	Directeur de l'Ecole Centrale de Nantes	Présent
CHENAIS Benoît	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale VENAM	Absent

	,	
CHEVASSUS Emmanuelle	Directrice Adjointe d'Agrocampus Ouest	Absente
DETCHESSAHAR Mathieu	Directeur de l'Ecole doctorale DEGEST	Absent
FLEURENCE Joël	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale VENAM	Absent
FLORIN Agnès	Directrice du Collège doctoral Nantes Atlantique	Présente
GLUMINEAU Alain	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale STIM	Présent
GRASSET Olivier	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale SPIGA	Absent
GUILLOTIN Yves	Président de l'Université du Maine	Présent
JUSSIEN Narenda	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale STIM	Absent
LAFOND Alain	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale 3 MPL	Présent
LANGOT François	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale DEGEST	Absent
LAPIED Bruno	Directeur de l'ED VENAM	Présent
LAVERDAN Géraldine	Chargée d'études L'UNAM	Présente
LECOQ Laurence	Directrice Adjointe de l'Ecole doctorale SPIGA	Absente
LE GALL Didier	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale CEI	Présent
LEBAIL Alain représenté par BOILLEREAUX Lionel	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale SPIGA	Présent
LECOINTE Yves représenté par GIRARDEAU Jacques	Président de l'Université de Nantes	Présent
LESCAUDRON Laurent	Chargé de mission Ecoles Doctorales L'UNAM	Présent
MARIOT Jean-Pierre	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale CEI	Absent
MARTINA Daniel	Président de l'Université d'Angers Président de L'UNAM	Présent
METIVIER Vincent	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale 3MPL	Présent
MIRAL Corinne	Chargée de mission Insertion Professionnelle L'UNAM	Présente
MOES Nicolas	Directeur de l'Ecole Doctorale SPIGA	Présent
MOREL Alain	Directeur du Collège doctoral d'Angers	Présent
PIHET Christian	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale DEGEST	Absent
POTON Didier	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale SCE	Absent
PREVOTS Hervé	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale VENAM	Absent

PY Dominique	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale STIM	Absent
SAÏ Pierre	Directeur d'ONIRIS	Absent
SALLE Marc	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale 3 MPL	Présent
SAUPIN Guy	Directeur Adjoint de l'Ecole doctorale SCE	Présent
SCHUTZ Rose Noelle	Directrice de l'Ecole doctorale Pierre Couvrat	Absente
TELLIER Charles	Directeur de l'Ecole doctorale BS	Présent
TONNERRE Noël	Directeur de l'Ecole doctorale SCE	Présent
WANG Yide	Directeur de l'Ecole doctorale STIM	Présent
YGUEL Francis	Directeur Général de L'UNAM	Présent

Invités				
BOMAL Emilie	Responsable Administrative du Collège doctoral d'Angers	Présente		
DENAIN Chantal	Responsable Administrative du Collège doctoral Nantes Atlantique	Présente		
FERRER Manuel	Attaché administratif de l'Ecole doctorale VENAM	Présent		
LE GOFF Sylvie	Responsable Administrative de l'Ecole des Mines de Nantes	Présente		
METHAIRIE Nathalie	Responsable Administrative du Collège doctoral du Mans	Présente		

Rédaction: Géraldine Laverdan

Ordre du jour :

- ✓ Introduction générale
- ✓ Discussion préparatoire à la finalisation du document d'évaluation des ED
- ✓ Discussion en vue de préparer la visite d'évaluation des membres de l'AERES
- ✓ Point sur LUNAM DOCTEUR
- ✓ Collaboration avec l'Association Bernard Gregory
- ✓ Modalités d'accord de subventions aux ED

Monsieur Daniel Martina, Président de L'UNAM ouvre la séance à 10h15 et invitent les membres à se présenter. Le Président fait ensuite une introduction.

Les documents remis lors de la réunion sont joints au présent compte rendu.

1. Introduction: Ouverture par Daniel Martina

Le Président D. Martina précise pour commencer que le PRES est né de la recomposition des Ecoles Doctorales. Puis il présente les 4 instances du PRES : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil Scientifique (CS), le Comité d'Orientation (CO) et le Comité d'Orientation et de Suivi de la formation doctorale (COS). Le COS a été officialisé récemment suite à une délibération du Conseil d'Administration du PRES du 25 juin 2010.

Le PRES contribue à la dynamique régionale et fédère les forces d'enseignement supérieur avec l'ensemble des acteurs impliqués. Les missions du PRES sont clairement identifiées, elles peuvent

toutefois être élargies par délibération. Concernant la formation doctorale, L'UNAM assure deux missions :

- La gestion coordonnée de la formation doctorale et l'insertion professionnelle des docteurs,
- Les études et l'ingénierie de l'insertion professionnelle.

Monsieur D. Martina rappelle toute la place de la formation doctorale et soulève des questions de reconnaissance et de positionnement de ce diplôme plus particulièrement à l'échelle régionale. Ainsi le PRES a mobilisé du personnel de la façon suivante pour 1,75etp :

- o Laurent Lescaudron, Chargé de mission Ecoles Doctorales
- o Corinne Miral, Chargée de mission Insertion Professionnelle
- o Géraldine Laverdan, Chargée d'études Ecoles Doctorales et Insertion Professionnelle
- Secrétariat

Monsieur D. Martina insiste sur le fait que L'UNAM n'a pas vocation à ajouter une structure aux structures existantes mais à conduire des projets en synergie les établissements du PRES.

Monsieur D. Martina présente le contenu du dossier remis aux membres du COS au début de la réunion. Chacun a reçu une plaquette du PRES, une brochure des Ecoles Doctorales, un document de travail sur les Orientations Stratégiques du PRES, le règlement intérieur du PRES et des notes relatives aux différents points de l'ordre du jour de la réunion. Dans la mesure où le CA du PRES a voté cette nouvelle instance, le COS, une modification du règlement intérieur sera proposée lors du CA du 22 octobre.

Monsieur D. Martina explique le rôle du COS, tel qu'il est formulé dans la convention entre les établissements ayant pour objet l'organisation et le fonctionnement de l'école doctorale.

Avant de dérouler l'ordre du jour, Monsieur B. Lapied signale qu'il n'a jamais reçu l'ordre du jour et les notes associées. Monsieur D. Martina mentionne à ce sujet qu'il y a eu le jour de l'envoi, le vendredi 3 septembre, un problème informatique au niveau de l'Université d'Angers.

Monsieur B. Lapied demande s'il sera possible de déplacer le lieu de la prochaine réunion du COS. Monsieur F. Yguel indique que le PRES va essayer, comme pour les CA, de se déplacer sur les 3 sites.

2. Discussion préparatoire à la finalisation du document d'évaluation des ED

Fin juin/juillet, il y a eu une réunion avec les trois directeurs de CD pour harmoniser le document chapeau du PRES en vue de l'évaluation des ED par l'AERES.

L'idée d'une configuration identique pour les dossiers à été retenue. La typologie du dossier d'évaluation (partie bilan et partie projet) des ED sera la suivante :

- le chapeau PRES/ED,
- o le dossier de l'ED,
- o une annexe concernant les spécificités du CD correspond à l'ED.

De plus, il a été décidé qu'un calendrier sera établi par le PRES concernant les différentes étapes du montage du dossier jusqu'au 15 octobre (date limite de réception des dossiers au Ministère).

Des échanges entre le PRES (Laurent Lescaudron / Géraldine Laverdan) et les directeurs d'ED se feront en fonction des besoins des uns et des autres.

3. Discussion en vue de préparer à la visite d'évaluation des membres de l'AERES

Lors d'un premier contact avec le Ministère, les dates du 14, 15 et 16 décembre avaient été proposées par l'AERES. Du fait de la cérémonie de remise des diplômes de doctorat à l'Université de Nantes le 14 décembre, les nouvelles dates de visite des experts sont le 15, 16 et 17 décembre 2010.

La première ½ journée sera consacrée à une présentation générale au PRES avec la participation des directeurs des CD, et dès l'après midi du 15 décembre débuteront les visites (½ journée par site). Les informations de l'AERES dont nous disposons, sont jointes à ce document.

Concernant l'ED CEI, dont l'expertise était initialement prévue par le comité Sciences et Techniques, elle sera en réalité expertisée par le comité Sciences des Sociétés et Humanités (SSH).

4. Point sur LUNAM DOCTEUR

La date initiale de mise en service de ce logiciel était juillet 2010 mais la prise en compte rigoureuse des besoins et les difficultés rencontrées pour sa mise en œuvre a retardé le développement du projet. La mise en service effective se fera au cours du premier trimestre 2011. La maîtrise d'œuvre a été confiée au SIG de l'Université de Nantes. Les fonctionnalités de ce logiciel ont été établies suite à l'expression des besoins des responsables administratives concernées.

Il est convenu de transmettre par mail l'expression des besoins à tous les participants.

LUNAM DOCTEUR se veut être un système évolutif. Monsieur Moes suggère alors que des fonctionnalités puissent être intégrées pour faciliter la rédaction des dossiers d'expertises à venir.

Pour l'aspiration de certaines données (fiches enseignants...), le PRES a demandé aux responsables administratives de lui fournir une évaluation de leurs besoins afin de mobiliser les moyens nécessaires.

5. Collaboration avec l'Association Bernard Gregory (ABG)

Le PRES souhaite développer une plateforme interactive avec des services mis à disposition pour les doctorants/docteurs. Cette collaboration avec l'ABG est une première étape de la politique que le PRES veut développer au niveau de l'insertion professionnelle.

Il est bien convenu que le PRES dans le cadre de sa politique d'insertion professionnelle aura d'autres interlocuteurs que l'ABG, comme l'APEC, Pôle Emploi...

Mme C. Miral a présenté les fonctionnalités de la plateforme et les interactions possibles entre le site web du PRES et celui de l'ABG.

Une discussion s'est engagée concernant l'insertion professionnelle des docteurs et la nécessité de se sensibiliser d'une part les doctorants au monde de l'entreprise et d'autre part les entreprises à la valeur ajoutée des docteurs. Monsieur D. Martina souligne que les entreprises ne connaissent pas forcément leurs besoins.

Mme A. Florin explique qu'elle participe à un groupe de travail avec l'ABG sur les interactions entre ED et le monde de l'entreprise en lien avec la plateforme interactive dont nous allons bénéficier.

6. Modalités d'accord de subventions aux ED

Monsieur F. Yguel précise que plutôt que de fonctionner au fil de l'eau et sur le style « premier arrivé, premier servi », un mode d'appel à projets sera mis en place afin de fonctionner en toute transparence.

Les modalités de la procédure de demande de subventions des ED retenue est :

- Plan d'actions des ED avec un programme détaillé pour chaque opération ainsi que les budgets afférents.
- o Un courrier d'accompagnement motivant la demande.

Il est décidé que la date de retour de ces dossiers est décalée au 15 novembre, pour cette année et les suivantes.

Monsieur F. Yguel ajoute que les réponses à ces demandes ne pourront parvenir aux ED qu'après la tenue d'un CA du PRES, (pour cette année universitaire 2010-2011, le CA aura lieu le 4 février).

Monsieur A. Bernard ajoute que pour les journées qu'organisent les ED, les budgets existent, toutefois cette subvention peut constituer une réponse à des opérations exceptionnelles, comme des actions à l'international, les doctoriales...

6. Autres points abordés

Monsieur A. Lafond demande s'il existe des critères pour qualifier la notion de A+ ou A qui figure au sein de l'autoévaluation de l'AERES. Le COS, selon lui, pourrait le cas échéant créer un référentiel afin que la valeur d'un A + par exemple soit la même pour chaque ED. Monsieur J. Girardeau répond en disant que l'AERES fait du relatif et non du référentiel.

Monsieur D. Martina ajoute que l'autoévaluation repose avant tout sur le discernement. Il est nécessaire d'avoir une cohérence entre le plan d'action et les engagements afin qu'à la prochaine évaluation les experts puissent être capables de mesurer les marges de progrès.

Monsieur A. Lafond aborde un nouveau point : le financement des matériels de visuoconférence. Il faudra donc travailler à nouveau ce projet afin de montrer le caractère stratégique de cette opération. Monsieur D. Martina ajoute qu'en raison de ses orientations, les collectivités ont vu cette opération comme routinière par conséquent il faut faire ressortir la valeur ajoutée et la dimension régionale du projet. Il faut constituer un projet innovant et fédérateur.

Monsieur C. Tellier suggère une autre action pour le PRES concernant l'harmonisation des procédures d'appel d'offres des établissements pour les aides à la participation des doctorants à des congrès. Monsieur J. Girardeau précise qu'il s'agit en fait d'une démarche relative à la politique de chaque établissement.

Monsieur D. Martina ajoute que cette question est d'importance, c'est effectivement une politique spécifique liée à chaque établissement, qui pourrait éventuellement être généralisée. Le PRES a un rôle de fédérateur entre des établissements autonomes.

Monsieur C. Tellier souhaite aussi que le PRES contribue à l'harmonisation des calendriers des différentes collectivités pour le financement des thèses des doctorants. Monsieur F. Yguel constate que c'est un sujet difficile à mener, bien qu'il puisse être stratégique pour le PRES.